

Arrêté du 23 juillet 2010 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1019610A

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Besançon, en date du 9 juillet 2009 ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes de Franche-Comté, en date du 20 octobre 2009 ;

Vu les propositions du ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, en date du 26 janvier 2010 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Besançon et de la procureure générale près ladite cour, en dates des 11 février 2010 et 8 juillet 2010 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Besançon :

En qualité de président

Mme Martine SANVIDO, présidente de chambre à ladite cour, titulaire.

Mme Chantal PARISOT-THEUREY, conseillère à ladite cour, suppléante.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Jérôme DOSSI, conseiller à la chambre régionale des comptes de Franche-Comté, titulaire.

M. Nicolas FERRU, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Franche-Comté, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

Mme Julie LE GALLO, professeure en sciences économiques à l'université de Franche-Comté, titulaire.

M. Pierre-Henri MORAND, professeur en sciences économiques à l'université de Franche-Comté, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Jean DEFFEUILLE, membre de la chambre de commerce et d'industrie du Doubs, titulaire.

M. Philippe LUTZ, membre de la chambre de commerce et d'industrie du Doubs, titulaire.

M. Lionel LANDRY, membre de la chambre de commerce et d'industrie du Doubs, suppléant.

M. Bernard SERTOUT, membre de la chambre de commerce et d'industrie du Doubs, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Alain CHANTEREAU, directeur des services fiscaux du Doubs, titulaire.

M. Sylvain EME, directeur départemental, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Jean-Jacques PICHON, commissaire aux comptes à Besançon, vice-président du conseil régional, titulaire.

M. Damien SARRON, commissaire aux comptes à Besançon, membre du conseil régional, suppléant.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 23 juillet 2010

La ministre d'État, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés
et par délégation,
La sous-directrice du droit économique

Christine GUEGUEN